

Diagonales : Excusez-moi, je vis encore !

13-09-2015

Rappelons les faits. En 1836, Chateaubriand a besoin d'argent. Il vend à ses éditeurs Delloye et Sala ses Mémoires d'outre-tombe, dont il vient de commencer la rédaction, à charge pour eux de les publier après sa mort. Par la suite, un exemplaire témoin manuscrit du texte est déposé chez un notaire parisien. Le successeur actuel du notaire, considérant que le manuscrit, non réclamé pendant un siècle et demi, lui appartient, décide de le mettre en vente. Et le voilà poursuivi pour abus de confiance. Les juges diront à qui revient en droit le manuscrit.

Huit ans avant sa mort, dans un post-scriptum de 1840 à ses Mémoires, Chateaubriand, écrit : "Excusez-moi, je vis encore !" CQFD.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com